

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 14 AVRIL 2026

OBJET / GAIA : Désignation des représentants dans les établissements scolaires.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 8 avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 24
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Peio ETXELEKU, Maire.

Etaient présents : M. Peio Etxeleku, Maire, Mme Emmanuelle Meynier, M. Iban Fortin, Mme Servane Etchegaray, M. Philippe Lautrou, adjoints, Mme Emilie Lafitte, M. Matthieu Haramboure, Mme Myriam Larroulet, M. Esteban Garrastazu, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Pascal Bourguet, Mme Maud Gastigard, M. Patrick Larreat, Mme Laetitia Sorhaitz, Mme Gabrielle Weise Hemery, M. Thierry Chaplain, Mme Arantxa Saint-Martin, M. Michel Falga, Mme Cathy Kranjcevic, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Rosalie Dupré, M. Pierre Rouquenelle, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Maria Aristizabal, M. Jean-Paul Alaman, M. Eric Duphil, M. Christian Devèze, M. Philippe Bacardatz, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Maria Aristizabal à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Servane Etchegaray ; M. Eric Duphil à M. Philippe Lautrou ; M. Christian Devèze à M. Jean-Noël Magis ; M. Philippe Bacardatz à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Esteban Garrastazu est désigné secrétaire de séance.

Considérant qu'il appartient à la Commune de désigner ses représentants au sein de cette structure intercommunale,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

La liste « Kanbo Elkartu » présente :

- Collège ERROBI : Mme Servane ETCHEGARAY
- Collège ST MICHEL : Mme Maria ARISTIZABAL
- Collège XALBADOR : Mme Laetitia SORHAITZ
- Ecoles primaires et maternelles publiques : Mme Servane ETCHEGARAY
- Ecole STE MARIE : Mme Véronique CADEPOND-LARRONDE
- Ikastola : M. Matthieu HARAMBOURE

Elle obtient 25 voix.

Se sont abstenus : Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis (avec pouvoir), Mme Rosalie Dupré.

Sont désignés comme représentants de la Commune auprès des établissements scolaires, à l'unanimité des votes exprimés :

- Collège ERROBI : Mme Servane ETCHEGARAY
- Collège ST MICHEL : Mme Maria ARISTIZABAL
- Collège XALBADOR : Mme Laetitia SORHAITZ
- Ecoles primaires et maternelles publiques : Mme Servane ETCHEGARAY
- Ecole STE MARIE : Mme Véronique CADEPOND-LARRONDE
- Ikastola : M. Matthieu HARAMBOURE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Esteban GARRASTAZU

Saioko idazkaria / Secrétaire de séance



Peio ETXELEKU

Kanboko Auzapeza / Maire de Cambo-les-Bains

